

Les maladies chroniques

Déclaration du groupe de l'Outre-mer

Si aujourd'hui les Français vivent plus longtemps, l'espérance de vie en bonne santé a tendance à stagner et ce malgré les remarquables progrès de la médecine. Les maladies cardiovasculaires et les cancers restent les principales causes de décès prématuré en France.

D'après l'Organisation mondiale de la santé, on peut parler de maladie chronique dans le cas d'une affection de longue durée, voire permanente, qui évolue avec le temps. La liste de ces maladies est donc longue et on considère que 15 millions de personnes, soit environ 20% de la population, seraient atteintes d'une maladie chronique en France.

Pour autant, au-delà de l'aspect médical, la question de l'appréhension des maladies chroniques par les patients et par les professionnels de santé a une grande importance.

Il est essentiel que les pouvoirs publics prennent en compte ce triptyque pour aménager la gestion des maladies chroniques, tant pour la recherche médicale que pour combler les inégalités territoriales.

En Outre-mer, plusieurs études mettent en exergue des situations contrastées par rapport à l'Hexagone.

En effet, le diabète, l'obésité et les maladies cardiovasculaires sont les maladies chroniques qui tuent le plus dans ces territoires. De plus, nos territoires sont exposés régulièrement à des épidémies de maladies virales (Zika, Dengue, Chikungunya...) pour lesquels, on constate une insuffisance de la recherche pour en contenir les effets dévastateurs.

L'enclavement des territoires, l'habitat insalubre, le non accès généralisé à l'eau potable, l'insuffisance des professionnels de santé tout comme la situation financière précaire des établissements constituent des facteurs aggravants.

La politique de santé dans les Outre-mer a trop longtemps été tournée vers le curatif, au détriment de la prévention qu'il convient de massivement renforcer. Ainsi, bien que le sujet de l'excessive teneur en sucre ait fait débat lors des discussions en section, le Groupe de l'Outre-mer persiste à dire que le taux bien trop élevé de sucre dans les produits consommés a une incidence directe sur la santé des habitants. Les chiffres du diabète et de l'obésité le prouvent.

Le problème de l'accès aux soins pour les personnes vivant dans les zones les plus isolées de nos territoires, certaines à quelques heures du premier hôpital et d'autres à plusieurs jours de pirogue du premier centre de soins, nécessite un investissement accru dans la télé-médecine.

Quand nous savons le nombre de déserts médicaux sur nos territoires, il est essentiel de promouvoir un meilleur accès aux soins pour tous nos concitoyens. Ceci suppose une augmentation à la fois des infrastructures mais aussi des professionnels de santé, raison pour laquelle il faut sans cesse rappeler l'effort à mener dans la formation des étudiants et dans la facilitation de leur retour dans les Outre-mer.

Le groupe de l'Outre-mer a voté l'avis.